

# LA GAZETTE

ÉTÉ 2019

N° 64



## Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2 / 3 / 4
En direct de la Mairie	4 / 5 / 6
Ecole	7
Programme festivité été	7 / 8 / 9 / 10 / 11 / 12
Dates à retenir	10

À tous nos jeunes, de la Maternelle au Baccalauréat, à tous ceux qui passent une classe, à tous ceux qui passent de l'École au Collège, du Collège au Lycée, du Lycée aux Études Supérieures, en Pro ou en Générales, qui ont passé des épreuves, je leur souhaite la réussite dans la suite de leur parcours, quel qu'il soit, pourvu qu'ils s'épanouissent !

Un bel été à toutes et à tous !

Votre Maire,  
Céline LASCOMBES

# Conseils municipaux

**Du 9 avril 2019**

Approbation du compte-rendu du CM du 18 mars 2019 : 2 abstentions.

Avant de commencer, Madame LASCOMBES demande aux élus de rajouter un point en fin d'ordre du jour, concernant le vote d'une indemnité pour le troisième adjoint. Les élus acceptent.

## **PRESENTATION DU BUDGET GENERAL PREVISIONNEL 2019**

Le Maire présente aux élus de manière synthétique puis dans le détail le budget pour 2019 et les points particuliers qui sont soumis au vote, tel que : **les différentes opérations de travaux en investissement** notamment pour le **programme voirie 2019** (3 chantiers : Emplois partiels pour 5 940€HT ; Raccord. et prolong. buse pour 2 300€HT ; et sécurisation route de Rousset par l'élargissement d'un tronçon pour 31 164€HT). Ce programme ; aussi **l'emprunt** de 30 000€ sur 7 ans auprès du Crédit Agricole ; également **l'achat d'un Kangoo et d'une remorque** en remplacement du J9. Après présentation du budget pour 2019, l'ensemble des élus confirment l'inscription au budget de ces points. Egalement, les élus votent à l'unanimité le maintien des taux de 2018, soit TH à 9.16%, TFB à 15.74% et TFNB à 53.79%. Les élus votent à l'unanimité le maintien des subventions aux associations pour un montant de 5 977 €. Madame le Maire soumet le budget prévisionnel aux élus :

### **Dépenses de fonctionnement**

Charges à carac. gén. (011)	189 835.61
Charges de personnel	180 910
Atténuation de produits	25 396
Charges gestion courante	33 289
Intérêts en cours	1 379
Amortissement	5 021
Virement section inv.	35 000
(à ventiler chapitre 011)	80 135.61
<b>Total</b>	<b>470 830.61</b>

### **Recettes de fonctionnement**

Atténuation de charges	14 000
Produits des services	17 900
Impôts et taxes	259 060
Dotations et participation	50 610
Produits de gestion courante	42 750
Produit financier	50
Résultat reporté	86 460.61
<b>Total</b>	<b>470 830.61</b>

### **Dépenses d'investissement**

Immobilisation corporelles	2 500
Opérations travaux	109 806
Cautions	500
Emprunt	21 881
Besoin de financement	36 270.29
(dont RAR	15 000)
<b>Total</b>	<b>170 957.29</b>

### **Recettes d'investissement**

Subvention voirie	12 422
Subvention Travaux	40 899
Emprunt	30 000
FCTA, TLE	10 845
Besoin de financement.	36 270.29
Dépôts reçus	500
Amortissements	5 021
Virement du fonction.	35 000
<b>Total</b>	<b>170 957.29</b>

Le budget général prévisionnel 2019 est voté à l'unanimité.

## **PRESENTATION DU BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT PREVISIONNEL 2019**

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

Charges à caract. gén. (011)	123 671
Atténuation de produits	7 600
Autres charges gestion courante	100
Amortissements	25 646
Dépenses imprévues	8 000
Virement à la sect. Invest	20 000
<b>Total</b>	<b>185 017</b>

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**

Vente produits	55 200
Produits gestion courante	3 300
FCTVA	1 454
Transfert entre sections	1 560
Produit except.	99.47
Résultat reporté	123 403.53
<b>Total</b>	<b>185 017</b>

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Immob. Incorp.	1 500
Opérations travaux	80 800
Opérations d'ordre	1 560
RAR (Capt. Prio.)	7 000
<b>Total</b>	<b>90 860</b>

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Subv. schéma dir. Eau	12 500.13
FCTVA	3 543
Amortiss.	25 646
Virement section fonct	20 000
Résultat reporté	29 170.87
<b>Total</b>	<b>90 860</b>

Le budget annexe prévisionnel 2019 est voté à l'unanimité.

Le Maire rappelle qu'une **convention assistance retraite** a été signée avec le Centre de Gestion de la Drôme. Cette convention, conclue pour une durée de 3 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017, a été prorogée par voie d'avenant pour l'année 2018. Elle est à nouveau prorogée d'un an jusqu'au 31 décembre 2019. Un nouveau service mis en place par la CNRACL, la qualification du compte individuel retraite (QCIR) vient s'ajouter aux missions d'intervention du CDG26. La tarification de la nouvelle prestation QCIR se fera sur la même base que la simulation de calcul de pension, soit 60 euros pour la réalisation totale et 30 euros pour le contrôle. Avenant approuvé à l'unanimité.

Le Maire rappelle la décision d'acquiescer un **véhicule utilitaire type kangoo** et une remorque pour tracter la tondeuse.

M. Paul SERVES a été élu troisième Adjoint le 28 mai 2018. A cette date, M. SERVES avait précisé qu'il ne demandait aucune indemnité pour ses fonctions d'adjoint. M. SERVES explique que, pour des raisons professionnelles, il souhaite maintenant percevoir ses **indemnités d'adjoint**. Les élus accordent cette indemnité.

## QUESTIONS DIVERSES

**Carte communale** : l'enquête publique est maintenant terminée. Le commissaire enquêteur va remettre prochainement son rapport et ses conclusions. Le Maire reste dans l'attente de la réponse du Préfet, suite au recours gracieux formulé contre l'arrêté préfectoral de dérogation.

**Projet MARPA à Taulignan** : une enquête de besoins va être réalisée sur le territoire. Cette enquête est pilotée par la MSA Rhône-Alpes. 8 personnes de 70 ans et + ont été tirées au sort. Ces personnes seront contactées pour répondre à un questionnaire (démarche volontaire et anonyme).

**Ecole numérique** : notification de l'Inspection Académique accordant la subvention.

**Captages prioritaires** : analyses complémentaires dans le cadre de cette procédure et dans l'aire d'alimentation des captages.

---

## Du 6 mai 2019

Approbation du compte-rendu du CM du 9 avril 2019 approuvé.

Les indemnités du **commissaire enquêteur**, dans le cadre de l'enquête publique liée à la carte communale, sont de 1986,48€

Madame le Maire relate la réunion pour les **élection européennes** de la commission de contrôle qui s'est tenue le 3 mai dernier, validant les 26 inscriptions et les 28 radiations ainsi que les listes électorales (principales et complémentaires). Le tableau des permanences est établi.

Les **travaux de voirie** sont prévus vers la mi-mai. Egalement, un devis va être demandé pour la mise de place de

miroirs routiers sur 2 carrefours jugés difficiles.

Les **travaux des toilettes publiques** sont terminés. Le Maire déplore le manque de civisme dans l'utilisation de ces toilettes (notamment au matin du vide-greniers). Si cela venait à se renouveler, des moyens de contrôle pourraient être mis en place à l'entrée du bâtiment. Concernant la **salle associative à Urdy** : attente de la pose du revêtement de sol (fourni à titre gracieux par Gerflor) et restent à poser les réversibles et les sanitaires. En espérant la fin des travaux au plus tard à la fin du mois.

## QUESTIONS DIVERSES

**Association Canal des Moulins** : cette association s'est créée dans le but de cadrer les moyens mis en place pour l'en-

tretien du canal, notamment financier pour l'appel des cotisations et dans l'établissement de droit d'eau. La commune est concernée en tant que riveraine de ce canal.

**Ecole/Cantine** : Toutes les informations liées aux différents prestataires ont été données aux délégués de parents d'élèves de façon à pourvoir informer au mieux les parents (type de cuisine, qualité, prix) et faire un choix au plus tard lors du 3<sup>e</sup> Conseil d'école.

**Fête votive** : pour informer au plus tôt que la route d'Urdy sera fermée à la circulation des véhicules le dimanche 21 juillet de 14h à minuit (avec mise en place d'une déviation) pour respecter le périmètre de sécurité autour du dispositif mis en place pour le feu d'artifices.

---

## Du 17 juin

Compte-rendu du CM du 6 mai 2019 approuvé.

En ouverture de Conseil municipal, Madame le Maire a fait part de ses pensées de soutien aux sinistrés du nord du Département et des environs qui ont subi l'orage de grêle de samedi dernier.

Egalement, le Maire informe du rajout de point à l'ordre du jour : convention Ecole Numérique et consultation par le Centre de Gestion des assurances prévoyance et santé pour le personnel.

Après avoir consulté les parents d'élèves, les délégués de parents ont fait part

lors du 3<sup>e</sup> conseil d'école d'une majorité favorable à un changement de prestation pour **les repas de la cantine**, des repas en liaison froide réchauffée sur place. Ce n'est pas la qualité des repas de la maison de retraite de Grignan qui est remise en cause mais le tarif du repas. Après délibération les élus, à 6 pour et 1 abstention, valident le changement de prestataire et retiennent la société Plein Sud Restauration de Montélier. Une convention sera signée pour la mise en place dès la rentrée de septembre pour un an renouvelable.

Les **3 activités périscolaires de l'école** (danse Country, atelier dessin et boules lyonnaises) ont animé l'année sco-

laire. Les retours font écho à des rappels à la discipline assez fréquents. A voir si ces activités ou d'autres seront reconduites.

Lors du 3<sup>e</sup> **conseil d'école**, des travaux détaillés ont été listés dans le cadre du PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité), il a été également question de la reconduction ou pas du projet EMALA (Equipe Mobile d'Animation et Liaison Académique) notamment avec le retrait du Département comme co-financier, du bilan des projets de l'année positifs comme Mom'Danse, la classe découverte, et des effectifs à la rentrée prochaine : 14 pour les Maternelles et CP et 20 pour les CE et CM.

**Voirie /** Les travaux concernant la route de Rousset sont terminés et réceptionnés. Fond de Barral également. Sont en cours les emplois partiels. Deux miroirs vont être installés au carrefour entrée Cité résidentielle/route des Marais et au carrefour route de Rousset/route des Juliannes. Les élus rappellent que ces miroirs sont une aide à la décision. D'une manière plus générale sur certains axes élus et riverains déplorent une vitesse supérieure aux 30km/h maxi dès que l'on rentre dans le village par des conducteurs non-résidents mais également par des habitants de la commune. Rappel au civisme. La commission se penchera sur le dossier.

**Travaux bâtiments /** La salle associative à Urdy est en cours de finalisation. A signaler la participation financière sur les toilettes publiques et la salle associative à hauteur de 50% par le Département, la salle également par la Région à hauteur de 20% et le réaménagement de l'agence postale communale à 50%, hors mobilier fourni par La Poste.

**Ecole numérique /Rappel** est fait pour le projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité) et le soutien des élus le 12 novembre dernier et la notification de la subvention de l'inspection

académique le 27 mars dernier. Validation pour la signature de la convention pour achat et mise en place d'ipads (financé à 50% par l'Education Nationale) courant du 1<sup>er</sup> trimestre.

Le Maire expose que le Centre de Gestion 26 (CDG 26) souhaite faire une mise en concurrence des **assurances complémentaires prévoyance et santé** pour les agents titulaires. Le personnel communal est déjà assuré, mais les élus sont d'accord pour que cette consultation soit lancée par le CDG 26, sans obligation d'adhérer si le coût et les garanties ne sont pas favorables.

#### QUESTIONS DIVERSES

**Carte communale :** Le recours gracieux auprès du Préfet a expiré, ce qui vaut un refus. Après avoir demandé un entretien avec Madame la Sous-Préfète de Nyons, par deux fois reporté (pour des raisons de charges de calendrier ayant en intérim la sous-préfecture de Die) et devant le refus du recours, le Maire a pris la décision d'annuler l'entretien avec elle prévu ce jour face au dossier « plié d'avance ». Le Maire soumet pour avis aux conseillers le zonage tel que prévu par le Préfet relatant les 2 parcelles sortant du périmètre constructible. Le dossier sera modifié et soumis au prochain Conseil.

**Station d'épuration :** curage du 2<sup>e</sup> bac à boue et replantation des roseaux à partir d'octobre prochain.

**Poulailler à Valréas/Courrier des professionnels de santé :** le Maire donne lecture du courrier. Les élus sont perplexes sur la démarche et suggèrent que le courrier soit plutôt adressé par ses auteurs aux services de l'Etat en charge de ces questions.

**Musée archéologique de Nyons/détection de métaux :** dans un courrier réfutant être à l'origine de recherches avec des détecteurs de métaux, le directeur du musée rappelle les obligations des utilisateurs de ce matériel : celui d'avoir l'autorisation du propriétaire des parcelles prospectées et celle du Ministère de la Culture pour la pratique de cette discipline dans un cadre très règlementé.

**Manifestation privée :** Le Maire fait part d'une manifestation ayant eu lieu les 25 et 26 mai dernier sur des terrains privés. Elle expose aux élus l'intérêt que la commune soit informée, non pas pour interdire mais pour faire part de recommandations telle que la propreté des lieux en dehors des parcelles autorisées.

## En direct de la Mairie

### ETAT CIVIL

**Naissance :** PRADELLE Ambre née le 23 décembre 2018 à Montélimar

**Baptême civil :** LAURENT Emmy le 18 mai 2019

**Mariages :** MARTINEZ Benoît et SECONDE Alison

Le 25 mai 2019

ADJADJ Antoine et NETO Mégane

Le 29 juin 2019

**Décès :** RADENNE Guy le 10 mai 2019 à Montélimar

Comme chaque année, le secrétariat de mairie, l'Agence Postale Communale et le Dépôt de Pains seront ouverts durant toute la saison estivale.

### **La commune recrute un agent technique à compter du 1er novembre 2019,**

Agent intercommunal, temps complet sur 2 communes, à savoir :

- 20 heures à Saint Pantaléon les Vignes . - 15 heures à Rousset les Vignes

Entretien de la voie communale. Entretien et mise en valeur des espaces verts. Réalisation de petits travaux d'entretien et de ménage des bâtiments communaux. Surveillance et maintenance des équipements d'assainissement collectif et réseaux eau potable. Entretien du cimetière.

Autonomie, polyvalence, rigueur. Permis de conduire véhicule léger.

Vous pouvez déposer vos candidatures en mairie de Saint Pantaléon les Vignes.

# Recensement de la population dans la commune

## Dans la période du 16 janvier au 15 février 2020,

### vous allez être concernés par le recensement de la population

#### Le recensement à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraites, etc.....) préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer.....

#### Le recensement, c'est sûr !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### L'Udaf, quelles missions auprès des familles ?

- Institution créée en 1945 et présente dans chaque département pour être **l'interlocuteur des pouvoirs publics sur les politiques familiales**
- Réseau de **72 associations familiales** dans la Drôme qui interviennent dans des domaines variés : petite enfance, services aux personnes, défense du consommateur, formation, handicap, deuil, place des familles dans la société...
- **Bénévoles représentants** des familles dans différentes commissions locales ou départementales (CCAS, CAF, CPAM, commissions des usagers des établissements de santé...)
- Gestion de **services médico-sociaux** (Protection Juridique des Majeurs, Aide à la Gestion du Budget Familial, EHPAD d'Aouste sur Sye...)

Retrouvez toutes les associations familiales de l'Udaf, leurs missions et leurs actualités sur : [www.udaf26.fr](http://www.udaf26.fr)

#### Un réseau, des actions et des projets, au plus près des territoires



RÉSEAU PARENTALITÉ  
Réseau Drôme

Co-animation du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents (REAAP) avec la CAF et le Département

Animation du Pôle ressources « Parentalité et numérique » pour mutualiser des outils sur les bons usages du numérique



Co-animation du dispositif « Lire et faire lire » avec la Ligue de l'Enseignement

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux  
N° Vert : 0 805 141 005



Udaf  
26

#### Nos principaux partenaires



2 rue La Pérouse  
26 000 Valence

04 75 78 20 01 - [actionfamiliale@udaf26.unaf.fr](mailto:actionfamiliale@udaf26.unaf.fr)

Le répertoire des 72 associations familiales est à votre disposition en mairie.



Restriction d'usage d'eau par la Préfecture de la Drôme:

- L'Arrêté et les informations en mairie ou sur le site internet du village

Vigilance orange canicule :

- les bons réflexes et les informations sur le panneau d'affichage et sur le site internet

## Les travaux d'aménagement continus dans le village, voici les dernières réalisations

Les toilettes publiques place de la mairie sont terminées,  
avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.



### Véhicule KANGOO

Changement d'utilitaire pour le personnel technique, le J9 rouge a été vendu à un particulier.

Le KANGOO sera adapté pour une petite remorque, utile pour le transport de l'outillage des espaces verts.



### Route de Rousset.

Les travaux se situant à la sortie du village route de Rousset viennent de se terminer. Il est rappelé que sur une partie de cette route comme sur l'ensemble du village, la vitesse est limitée à 30 km/h.



### Salle Associative

Les travaux de la salle au domaine Urdu continuent,

Le dallage par l'entreprise GERFLOR et M. SERVES est pratiquement fini, dont le produit est offert gracieusement.

Le plombier, M. GUICHARD installe le sanitaire et le coin bar

Tables et chaises sont en instance de livraison.

**TRAVAUX TERMINÉS**



## Ecole

### PERI-SCOLAIRE



Tous les jeudis après l'école, la commune a mis en place comme toutes les années, des activités péri-scolaires, gratuites pour tous les enfants.

Le premier trimestre : Danse country ; Deuxième trimestre : Dessin ; Dernier trimestre : boules lyonnaises



### Une belle fête !

Ce vendredi 14 juin au domaine Urdy, parents et familles sont venus nombreux pour ce moment qu'attendent avec impatience tous les élèves de l'école primaire, présenter une année de composition théâtrale et de chorégraphie dont la directrice, Juliette Rocha et les institutrices de maternelles saluent l'investissement et la belle motivation de chacun d'entre eux. Les applaudissements chaleureux étaient à la hauteur du travail réalisé procurant sourires, rires et beaucoup d'émotions, notamment lorsque les parents ont été invités par les enfants à rentrer dans la danse !

Un autre temps fort, la traditionnelle remise des dictionnaires par Madame le maire de la commune, Céline Lascombes, et au nom de son homologue roussétois, aux élèves de CM2, Louisa, Mattéo, Erica, Lisa, Nathan, Justin et Yasmine, qui vont rentrer au collège en septembre, ainsi qu'un livre offert par l'Education Nationale dans le cadre du projet Un livre pour les vacances. Enfin, après le spectacle a suivi un repas très convivial organisé par le Sou de l'école et les parents. Le président de l'association, Frédéric Rabaix a salué l'implication des parents tout au long de l'année contribuant à l'épanouissement des élèves et remercié avec des fleurs les institutrices et les ATSEM. Encore quelques jours et les élèves pourront enfin profiter de vacances bien méritées !



## Rousset sous les étoiles

Le syndicat des vignerons organise à Rousset les vignes le Jeudi 25 juillet en soirée la quatrième édition de Rousset sous les étoiles.

Les restaurants partenaires de l'édition 2018 nous proposent pour cette année de nouveaux plats qui s'associeront avec succès aux vins des vignerons. De nouveaux artistes, locaux et inédits donneront une touche culturelle à la soirée. Pour l'animation musicale suite au succès de leur prestation en 2018 nous faisons revenir le groupe Dos and Co.

Cette soirée sera sur inscription à partir du 25 juin auprès du caveau de la cave de St Pantaléon, le tarif est toujours de 30 € et limitée à 300 personnes.

Comme l'an passé nous vous encourageons à inviter des amis extérieurs à la région, à passer une soirée avec vous à Rousset sous les étoiles. Soyez les premiers ambassadeurs de notre soirée, de vos villages et de nos vins. Nous en profitons également pour remercier par avance tous les habitants du village que nous sollicitons afin que cette soirée soit une réussite. Merci encore de leur précieux concours.

Nous allons également communiquer avec la page facebook rousset sous les étoiles et nous vous invitons à partager toutes les infos qui vont être prochainement publiées.

Pour les vignerons,

Philippe Barral

### Festival / Les Nuits de l'enclave des papes

à Saint Pantaléon les Vignes le mercredi 24 juillet à 19 h au Domaine Urdu

LOCO LOCALE de Michel BELLIER, durée 1 h15, tarif unique 10 €

Réservation sur le site : <https://www.billetweb.fr/festival-des-nuits-de-lenclave-des-papes>

« Des chefs-d'œuvre pour tous les publics »

## LA CHORALE DU DELTA

Pour la troisième année, la chorale du Delta viendra chanter à St Pantaléon. Son très large répertoire s'étend de Bach à Fauré mais aussi des chants traditionnels russes aux Gospels.

Coline Serreau introduit avec virtuosité chaque morceau en le remettant dans son contexte.

Un moment de grande convivialité et qualité à partager sans modération !!!

Nous vous attendons nombreux

**Le mardi 6 août à 18H à l'église.**

L'entrée est libre, ....dans la limite des places disponibles.





LES VIGNERONS DE  
**VALLÉON**

04 75 27 00 88

Concert

Vendredi 19 Juillet à 21 h



avec

**CLOVER TRIO  
&  
MAMIA CHERIF**

PROGRAMME ESTIVAL

Juillet 2019

Au Caveau de St Pantaléon

MUSIQUE  
À LA CAVE

**CLOVER TRIO  
& MAMIA CHERIF**

> Tarifs : 12€, adultes • 6€ - 12 ans

Vendredi 19 juillet - 21h

Cave de Saint-Pantaléon  
1 route de Nyons - 26770 Saint-Pantaléon-les-Vignes  
04 75 27 00 88 - www.valleon.fr

VIGNERONS DE VALLÉON

Portraits de familles

PHOTOGRAPHIES DE  
Ju Bezerra de Mello



> Entrée libre

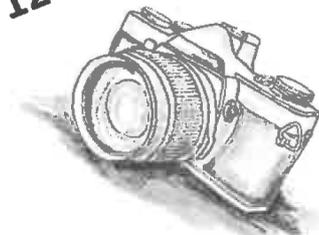
Exposition du 12 au 29 juillet

Cave de Saint-Pantaléon  
1 route de Nyons - 26770 Saint-Pantaléon-les-Vignes  
04 75 27 00 88 - www.valleon.fr



Exposition Photos

Du 12 au 29 Juillet



de

**JU BEZERRA DE MELLO**

ROUSSET

*sous  
les*

*Etoiles*



*Chefs et Vignerons  
se mettent en quatre pour une*

*Balade Gourmande*

25 JUILLET 2019

*à partir de 19h*

*Prix de la soirée : 30 euros*

*Réservation obligatoire au 04 75 27 00 88 (Places limitées)*

## ESPLANADE DU PRIEURÉ / VINS BLANCS

*Village Rousset les Vignes Cuvée Barriqua* DOMAINE LA BOUVAUDE  
*CDR Blanc du* DOMAINE GIGONDAN  
*IGP Coteaux de Montélimar des* VIGNERONS DE VALLÉON

*Gaspacho de petits pois et chèvre frais.*  
 La Farigoule / Nyons / Jean Philippe HICK

## PLACE DU PRIEURÉ / VINS ROSÉS

*CDR Cuvée Fruilandise du* DOMAINE LA BOUVAUDE  
*CDR Rosé du* DOMAINE GIGONDAN  
*CDR Rosé Bio* VIGNERONS DE VALLÉON  
*Vin de France Rosé du* DOMAINE LA BANATE

*Rillettes de cabillaud au citron cédrat.*  
 Le Cerole / Rousset les Vignes / Vincent PAUZE

## RUE DU FOUR / VINS ROUGES FRUITÉS

*Village Rousset Cuvée Barrique du* DOMAINE LA BOUVAUDE  
*Village St Pantaléon du* DOMAINE GIGONDAN  
*Village Rousset Cuvée Téthys des* VIGNERONS DE VALLÉON

*Effiloché de canard à la coriandre fraîche et aubergines aux épices douces*  
 O'Grill / Vaison la Romaine / Philippe ZEMOUR

## RUE DU VALAT / VINS ROUGES CORSÉS

*CDR Cuvée Planas du* DOMAINE LA BOUVAUDE  
*Village St Pantaléon Grande Réserve du* DOMAINE GIGONDAN  
*Village St Pantaléon vieillit en Fût de Chêne des* VIGNERONS DE VALLÉON  
*Village Rousset Vieilles Vignes du* DOMAINE LA BANATE

*Tartare de bœuf au gingembre et pistache.*  
 Le Laurier / Faucon / Alexandre DEDDE

## AUTOUR DU LAVOIR / CUVÉE DES 50 ANS

*Cuvée des 50 ANS D'APPELLATION VILLAGE*

*Picodons affinés*  
*Gâteaux chocolat aux fèves de Tonka et framboises*  
 Amandine DUC / Mornans  
 Gilles PEREYROL / Vaison la Romaine



# Dates à retenir

## Dates à retenir

Début juillet	« La Cabane » de fruits et légumes
Du 12 au 29 juillet	Exposition photos à la cave coopérative
Vendredi 19 juillet	Musique à la cave coopérative
Week-end 20 et 21 juillet	Fête votive
Mercredi 24 juillet	Festival « Nuits de l'Enclave » 19 h Domaine Urdy
Jéudi 25 juillet	Balade gourmande, Rousset les Vignes, 19 h
Mardi 6 août	Chorale du Delta, église à 18 h

Des informations sur l'extension du plan particulier d'intervention autour des centrales nucléaires ont été distribuées dans certains foyers du village, Après des demandes de renseignements auprès des services concernés :

**LA COMMUNE N'EST PAS CONCERNEE PAR CE DISPOSITIIF**



**La prochaine édition de la Gazette sera prévue début octobre 2019**

**Directeur de la publication** : Céline LASCOMBES

**Responsable de la rédaction** : Françoise ROUSSIN

**Maquette, rédaction et mise en page** : Nadine GIGONDAN

**Illustration couverture** : Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : [mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr](mailto:mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr). Site : [saintpantaleonlesvignes.fr](http://saintpantaleonlesvignes.fr) Heures d'ouverture aux public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi 8 h à 12 h